



Procès-verbal de l'AG ordinaire 2018 de l'association « Club La Joie de Vivre ANDEL »

Les membres de l'association « Club La Joie de Vivre ANDEL » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 11 décembre 2018 à 13h30, à la salle du Vieux Moulin à Andel suite à une convocation envoyée par courriel ou/et courrier en date du 24 novembre 2018. Il a été établi une feuille d'émargement des adhérents présents et représentés (la liste des participants est en annexe).

Après émargement des adhérents et paiement de leur cotisation, la 41^{ème} assemblée générale du club a été déclarée ouverte à 14h20 par Eugène Bienné en qualité de Président en exercice de l'association. Nicole Garoche a été nommée secrétaire de séance. Pierre Delanoue et Gérard Jégu ont été désignés scrutateurs (en vue du comptage des votes).

Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum étant atteint avec 118 membres à jour des cotisations présents ou représentés ayant signé la feuille de présence, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017

Colette Desbois vice-président a lu le procès verbal de l'assemblée générale du 12 décembre 2017.

Rapports

- Rapport d'activité : L'ensemble de l'activité de l'année 2018 a été commentée par Nicole Garoche et Daniel Donet, secrétaires en exercice avec l'appui d'un diaporama (le rapport présenté lors de l'AG est en annexe)
- Rapport financier : Le bilan financier de l'année 2018, clos au 30 novembre 2018, a été présenté par Maurice Goarin, trésorier en exercice à l'aide d'un diaporama.
L'exercice 2018 se résulte avec un résultat négatif de – 2 109 74 €.
Après examen des comptes le 10/12/2018, les 2 vérificateurs aux comptes élus à l'AG 2017 (Arlette Briens et Marie-Thérèse Blanchard) attestent ne pas avoir constaté d'irrégularité sur les comptes présentés par le trésorier et déclarent sincère les documents qui ont été présentés.
- Rapport d'orientation pour l'année 2018 : Il a été présenté par le Président en exercice (le rapport présenté lors de l'AG est en annexe)

Approbation des résolutions

- ✓ Première résolution : Adoption du procès-verbal de l'AG 2017 (vote à main levée)

Après avoir entendu la lecture du procès-verbal 2017, lu par la vice-présidente Colette Desbois, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve le procès-verbal à l'unanimité.

- ✓ Deuxième résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

Après avoir entendu le rapport d'activité 2018 présenté par les secrétaires du « Club La Joie de Vivre ANDEL » Nicole Garoche et Daniel Donet, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve ce rapport, à l'unanimité.

- ✓ Troisième résolution : rapports financiers (vote à main levée)

1- Après avoir entendu le rapport financier 2018 présenté par le trésorier Maurice Goarin, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » et la déclaration des vérificateurs aux comptes approuve ce rapport à l'unanimité.

2- L'Assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL », à l'unanimité donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion.

- ✓ Quatrième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

Après avoir entendu le rapport d'orientation présenté par le Président et les nouveaux projets pour l'année 2019, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve ce rapport à l'unanimité.

- ✓ Cinquième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve à l'unanimité la proposition du Président de maintenir la cotisation pour l'exercice 2020 à 14,00 €.

- ✓ Sixième résolution : élections au Conseil du « Club La Joie de Vivre ANDEL » (vote à bulletin secret).

Au regard de l'article 14 de nos statuts qui prévoient le renouvellement des membres du conseil d'administration par tiers tous les ans ; 7 postes sont à pourvoir :

- Membre souhaitant ne plus poursuivre son mandat : Colette Desbois vice-présidente.

- Candidats sortants rééligible : Eugène Bienné, Marie-Annick Blanchard, Françoise Goarin, Léon Urfié, Joël Chérdo, Daniel Donet
- Candidats entrants : Pierrette Lemercier.

Election : nombre de membres présents : 118, nombre de votants 113, nombre de bulletins exprimés : 113

Sont élus au Conseil d'administration du « Club La Joie de Vivre ANDEL » pour un mandat de 3 ans : Eugène Bienné (113), Marie-Annick Blanchard (113), Françoise Goarin (113), Léon Urfié (113), Joël Chérdo (113), Daniel Donet (113), Pierrette Lemercier (112).

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 16h35.

Le Président

La Secrétaire de séance

Le Secrétaire

Eugène BIENNE

Nicole GAROCHE

Daniel DONET